

**Référence: Neuchâtel - Rue des Parcs et Place de la Rosière
Réaménagement et mise en zone 30 et zone de rencontre (2020-2023)**

(en collaboration avec profil paysage)

Mandant: Ville de Neuchâtel

Prestations effectuées:

- Établissement d'un diagnostic de la situation actuelle de la mobilité le long et aux abords de la Rue des Parcs et de la Place de la Rosière : déficits de sécurité, niveau actuel des vitesses, qualité actuelle du lieu, sécurité des modes doux, etc.
- Recherche et évaluation des mesures d'aménagements nécessaires pour atteindre les objectifs de sécurité (piétons, cycles, usagers motorisés), de diminution des nuisances sonores et de revalorisation de la qualité de l'espace-rue.
- Détermination des profils-types de voirie envisageables, en lien avec les variantes de l'étude des axes forts vélo.
- Etablissement d'un principe d'aménagement et d'exploitation des mobilités et des espaces publics.
- Esquisse, puis avant-projet d'une proposition de réaménagements nécessaires à la mise en zone 30 sur la Rue des Parcs, avec mise en conformité LHand des arrêts de bus et intégration des éléments paysagers (arborisation, végétalisation, matérialité).
- Esquisse, puis avant-projet d'une proposition de réaménagements nécessaires à la mise en zone de rencontre sur la Place de la Rosière.
- Évaluation des effets de la mise en zone 30 et des aménagements sur le réseau environnant.
- Etablissement du rapport sommaire d'expertise pour la mise en œuvre de la zone 30 et de la zone de rencontre, conformément à l'article 3 de l'Ordonnance fédérale sur les zones 30 et les zones de rencontre du 28 septembre 2001.
- Appui technique à l'élaboration du projet d'exécution.

RÉFÉRENCE MODÉRATION, EXPLOITATION ET AMÉNAGEMENT

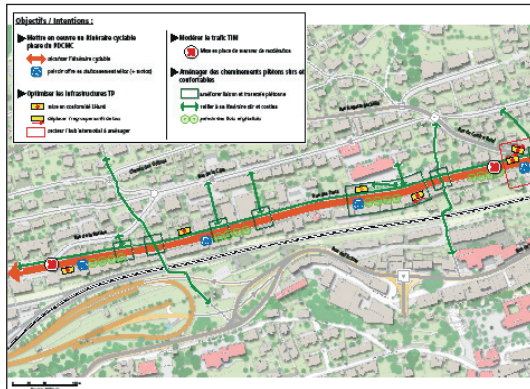
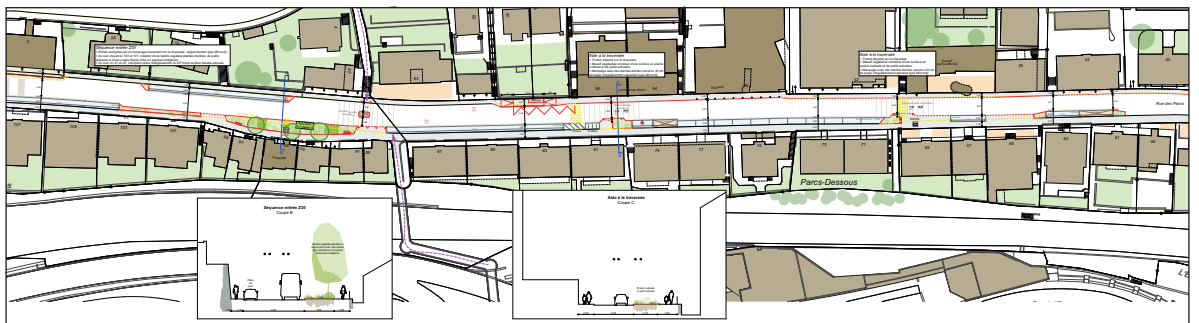


Schéma d'intentions

Place de la Rosière avant et après réaménagement (marquages encore manquants)



Esquisse d'Avant-Projet des aménagements (C&G et profil paysage)

9231-9237/LD